

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 7 OCTOBRE 2021

Point 5 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par M. Jean-François ROCH (PVL)

Intitulé : « *Collecte et recyclage des déchets plastiques* »

**No ordre 1\_20210708**

Lors de la séance du conseil général du 8 juillet 2021, M. Jean-François ROCH, M. Christophe GILLON, M. Lukas BIELER, M. Nicolas PERRIN et Mme Caroline DELACRÉTAZ PIDOUX ont déposé le postulat cité en titre, dont le texte de la présentation au conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au bureau du conseil général pour examen, conformément à l'art. 95 du règlement du conseil général. Lors de sa séance du 24 août 2021, ledit bureau l'a déclaré recevable.

**Le bureau du conseil général a évalué la recevabilité et la qualification du postulat déposé par M. Roch, M. Gillon, M. Bieler, M. Perrin et Mme Delacrétaz Pidoux au nom du groupe PVL, intitulé « Collecte et recyclage des déchets plastiques » et soumet sa transmission au vote du Législatif communal.**

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE ROMONT

La Présidente



Nicole Bardet

Le Secrétaire



Yves Bard

## **« Collecte et recyclage des déchets plastiques »**

Développement :

Le 13 juin dernier, nous avons voté la loi dite CO2 dont le but était de diminuer nos émissions de CO2 dans l'atmosphère. Cette loi s'appuyait essentiellement sur des taxes afin de limiter ces émissions. L'une des solutions, plus simple et plus efficace que les taxes, est d'arrêter de brûler bêtement les déchets plastiques dans les usines d'incinération.

Il est évident que, même si chacun doit faire l'effort de limiter autant que possible l'usage des plastiques, il faut cependant trouver une alternative à l'incinération, et cette alternative, c'est la récupération et le recyclage, même si cela n'est pas toujours facile et si cela a un coût ; et bien ce coût sera certainement bien moindre que le prix que l'on devra payer à l'avenir à cause du réchauffement climatique dû, entre autres, à l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère.

**C'est pourquoi, par ce postulat, le groupe Vert'Libéral demande au conseil communal d'étudier et de mettre en œuvre la récupération en vue du recyclage du maximum de types de plastiques possible.**